



Changement de statut : profession libérale/auto entrepreneur

Par Visiteur

Rebonjour,

D'autre part, actuellement en profession libérale, est-ce que passer en auto-entrepreneur est intéressant? Retraite,couverture sociale, complémentaire...

Merci

Par Visiteur

Cher monsieur,

D'autre part, actuellement en profession libérale, est-ce que passer en auto-entrepreneur est intéressant? Retraite,couverture sociale, complémentaire...

Le statut d'auto-entrepreneur permet de moins payer de cotisations sociales (20% environ contre près de 33% pour une profession libérale en statut classique), d'avoir moins de formalités comptables, mais la responsabilité d'un auto-entrepreneur est illimitée ce qui a pour conséquence qu'il engendre un patrimoine personnel.

Il convient donc de savoir:

- Quel est votre statut actuel?
- Quel est votre CA annuel ainsi que vos perspectives professionnelles?
- Le risque de liquidation judiciaire est-il important?
- De quel type de professions libérales s'agit-il?

Très cordialement.